

MAIRIE DE DOISSAT 24170

CONSEIL MUNICIPAL Compte Rendu de la Séance du 13 décembre 2014

Ouverture de la séance à 17h30

Secrétaire de Séance : Francine MAURY

Présents : Christian BOISSY, Francine MAURY, Bruno LALLIER,
Alain WINGDICH, Jean-Pierre MORETTI, Stéphane LACOSTE,
Jean-Marie GILET, Michèle BIBRACHER, Francis RINGENBACH.

Absents : Michel DUMAS, Robert DAURIAT

Invitée : Marie-Hélène LALLIER, Présidente du Comité des Fêtes

ORDRE DU JOUR

- Fête de Noël

Le spectacle, le goûter et les cadeaux des enfants sont offerts par le Comité des Fêtes.
Les cadeaux des aînés et le repas sont offerts par la Mairie.

DIVERS

- Délibération pour la convention de mise à disposition de personnel entre la Communauté de Communes « Vallée de la Dordogne et Forêt Bessède » et les communes de la C.D.C

Vote à l'unanimité

- Demande d'aide à la réalisation de travaux de défense des forêts contre l'incendie.
Le dossier est complet et les subventions accordées.
- Un reliquat d'un montant de 40 euros provenant d'une aide donnée en 2010 au Lycée Pré de Cordy nous a été reversé.
- Déplacement effectué à la charge de France Telecom d'un poteau téléphonique à Dieudet face à l'entrée de la ferme de Francine MAURY.
- Mme Cathy LACOSTE nous a transmis un courrier souhaitant effectuer un stage non rémunéré de formation en découverte du milieu « Mairie ». Mme Marie-Claire GAUTHIER, secrétaire de Mairie, et le Conseil Municipal donnent leur accord.
- Les travaux sur chemins calcaire par l'entreprise Cypriote sont finalement de 7.585€ HT au lieu de 12.135€ HT.
- Nettoyage de la cave de la Mairie fixé au samedi 17 janvier 2015 à 09h00.
- Mr le Maire a demandé un devis à l'assurance GROUPAMA pour une révision du contrat (Bâtiments et Responsabilité civile) et l'ajout d'une assurance statutaire couvrant les éventuels arrêts maladie de la secrétaire de Mairie, non pris en charge actuellement.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au : **Samedi 31 Janvier 2015 à 17h30.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h10..